



Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde



# Splendeurs de la Suisse à bord de trains panoramiques

Du 6 au 12 juin 2025



Le spécialiste des voyages et croisières **francophones avec conférenciers**

# Splendeurs de la Suisse à bord de trains panoramiques

Partez avec Voyages d'exception et plongez dans la magie des paysages suisses, où chaque instant est une invitation à l'émerveillement. À bord des plus beaux trains panoramiques, vous serez suspendu entre ciel et montagne, face à des lacs scintillants et des sommets majestueux. À chaque étape, un nouvel horizon s'ouvrira devant vous, du charme des villes pittoresques aux vallées embrassées par le soleil méditerranéen. Vous emprunterez le train à crémaillère le plus raide du monde, et embarquerez à bord de trains historiques tels que le Gotthard Panorama Express, le Bernina Express ou le Glacier Express. Vous traverserez des panoramas à couper le souffle, entre glaciers étincelants et villages alpins nichés au creux des montagnes, là où le temps semble s'arrêter. Lors de vos escales, vous serez logé dans des hôtels confortables au cœur des villes et stations que vous aurez l'occasion de découvrir entre deux étapes. Accompagné d'un guide passionné, vous prendrez part à une aventure authentique et intimiste (places limitées) au cœur de la Suisse éternelle, où chaque paysage vous invite à la contemplation et à la sérénité.

## Votre itinéraire



Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde



## Les points forts de votre voyage



### Le Glacier Express

Le "train rapide le plus lent du monde" offre une vue étendue de la beauté du paysage. Il ne voyage pas à grande vitesse, le temps de trajet est d'environ 8 heures. Un voyage hors du commun.



### Le Bernina Express

Moment fort de votre voyage : la traversée des Alpes aux pics enneigés à bord du Bernina Express est sans nul doute l'une des plus spectaculaires lignes ferroviaires au monde.



### Le Gotthard Panorama Express

Combinant deux moyens de transport emblématiques de la Suisse, le train et le bateau, vous découvrirez le lac des Quatre-Cantons et le tunnel du Saint-Gothard.



### Lucerne

Laissez-vous séduire par sa vieille ville historique colorée, connue pour son architecture médiévale très bien préservée, lovée au milieu des montagnes enneigées sur le lac des Quatre-Cantons.



### Zermatt

Située au pied de l'emblématique Mont Cervin, station de villégiature réputée dans le monde entier, Zermatt saura vous séduire avec son charmant village de montagne à l'architecture typique !



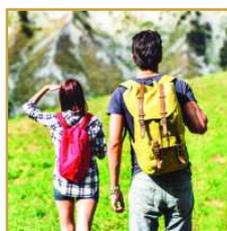
### Mont Pilatus

Découvrez le Mont Pilatus, sommet emblématique des Alpes suisses offrant des vues spectaculaires sur les montagnes et empruntez le train à crémaillère le plus raide du monde.



### Un voyage éco-responsable immersif

La Suisse possède des paysages de montagnes grandioses et rien ne vaut les trains pour les admirer à son aise !



### Un voyage intimiste

Vous voyagez en petit groupe, n'excédant pas 20 personnes.

Durées, itinéraires et excursions sont fournis à titre indicatif et peuvent subir des modifications en raison de circonstances externes (conditions atmosphériques, grèves, retards des transports, exigences opérationnelles des fournisseurs de services, niveau des eaux...); ces modifications font l'objet d'une information au client conformément aux articles R.211-9 à 11 du Code du tourisme. Les excursions animalières, ne peuvent pas engager l'agence en cas d'absence d'animaux. Photos et descriptifs non contractuels.



## Votre intervenant



### **Christine Seuret Dubuis, guide accompagnatrice**

Guide touristique passionnée depuis 16 ans et basée à Lausanne, sur les rives du magnifique lac Léman, elle accompagne des groupes venus de divers horizons à travers les différentes régions de la Suisse. Son amour pour les rencontres, son pays, et les voyages à travers des paysages toujours spectaculaires l'inspirent au quotidien. Elle prend beaucoup de plaisir à faire découvrir les multiples facettes d'un pays souvent complexe et méconnu.



## Votre voyage



Aller-retour depuis Paris • Genève • Bruxelles\*

### JOUR 1 | Vendredi 6 juin

#### Ville de départ\* - Bâle - Lucerne

##### ✕ Déjeuner et dîner inclus

Selon votre ville de départ, vous retrouverez notre équipe d'accompagnateurs dans une gare parisienne afin de prendre votre train en 1ère classe en direction de la Suisse (avec un changement pour un train régional de Bâle à Lucerne, déjeuner à bord inclus), ou à votre arrivée à Lucerne. Vous serez accueilli par votre guide puis vous rejoindrez votre hôtel Renaissance 4 étoiles (selon les normes locales ou similaire). Vous profiterez d'un cocktail de bienvenue avec présentation de votre guide et du voyage, suivi d'un dîner au restaurant.

\* Veuillez noter que les programmes des premiers et derniers jours sont sujets à modification en fonction des horaires de train et d'autres facteurs indépendants de notre volonté. Nous nous efforçons de minimiser ces changements et de vous informer en temps opportun.

### JOUR 2 | Samedi 7 juin

#### Lucerne - Mont Pilatus 2132 m - Lucerne

Mont Pilatus, téléphérique et train à crémaillère

##### ✕ Déjeuner inclus

Après le petit-déjeuner, vous quitterez l'hôtel pour vous rendre en bus à Kriens pour une montée en télécabines panoramiques à 360 degrés. Vous emprunterez ensuite le fameux téléphérique « Dragon Ride » jusqu'au Mont Pilate. Votre guide vous contera sûrement les quelques mythes et légendes sur "le chemin du dragon". Vous déjeunerez sur le Mont Pilatus Kulm perché à 2132 mètres d'altitude. Vous pourrez ensuite vous promener et profiter de vues splendides et spectaculaires qui s'offrent du sommet du Pilatus sur le beau lac des Quatre-Cantons jusqu'à la Forêt Noire, les Vosges et le Jura, et de l'autre côté, sur la chaîne des Alpes avec la triade de l'Eiger, le Mönch, la Jungfrau et le Titlis, la plus haute montagne au centre de la Suisse. On peut y admirer un panorama de 73 sommets alpins. Vous embarquerez ensuite

dans le train à crémaillère le plus raide du monde, avec une déclivité de 48 pour cent, pour un trajet impressionnant d'environ trente minutes ! Imaginé puis mis en service par l'ingénieur Eduard Locher en 1889, ce projet fou fut présenté à l'exposition mondiale de 1889 à Paris. Vous traverserez des prés alpins fleuris et des formations de roches impressionnantes, lors d'un trajet tranquille qui vous permettra de vous connecter avec la nature. Retour à l'hôtel à Lucerne, dîner libre et nuit à l'hôtel Renaissance 4 étoiles (selon les normes locales ou similaire). \* Cette excursion peut se faire en sens inverse.

### JOUR 3 | Dimanche 8 juin

#### Lucerne - Lugano via la ligne Saint-Gothard

Vieille ville de Lucerne, croisière sur le lac des Quatre-Cantons, embarquement à bord du Gothard Panorama Express

##### ✕ Déjeuner inclus

Vous prendrez votre petit-déjeuner à l'hôtel puis partirez pour une visite pédestre accompagnée de votre guide à la découverte de la ravissante ville de Lucerne. Idéalement située au pied des Alpes en Suisse alémanique, Lucerne s'épanouit dans un cadre enchanteur autour du lac glaciaire des Quatre-Cantons, un lac de 30 km de long, bordé de montagnes qui semblent plonger à pic dans l'eau. La ville oscille entre adorables ruelles aux vieilles maisons richement décorées et une ambiance rétro de la Belle Époque. Le Pont de la Chapelle, datant du Moyen Âge, avec ses panneaux triangulaires peints, est considéré comme le plus ancien pont de bois couvert d'Europe. Autre emblème de la ville : le mur d'enceinte de la Musegg qui, à une tour près, a conservé son aspect originel. Dans la vieille ville piétonne, des demeures historiques, certaines ornées de fresques, bordent de pittoresques places, comme le Weinmarkt. Lucerne est une ville de places et d'églises. L'église jésuite du 17ème siècle est la plus ancienne construction baroque sacrée de Suisse, et les deux tours de l'église Hofkirche sont indissociables de l'image de la ville. Le Lion mourant, taillé dans le rocher en hommage au courage des Suisses morts aux Tuileries en 1792,



est l'un des plus célèbres monuments suisses. Votre tour de ville se terminera au débarcadère des bateaux sur le lac des Quatre-Cantons. Vous embarquerez à bord d'un bateau à vapeur pour Flüelen – via Weggis, Vitznau, Beckenried, Gersau et Rütli. Vous apprécierez le charme de la navigation sur un lac intérieur et les sites historiques alentours des Quatre-Cantons. Un déjeuner vous sera servi à bord dans le restaurant historique de la 1ère classe, alors que le lac dévoilera ses plus beaux panoramas. Votre croisière terminée, votre guide local vous accompagnera vers la gare afin de prendre place à bord du train Gothard Panorama Express. Vous emprunterez la ligne historique du Saint-Gothard jusqu'à Göschenen vers Lugano dans un wagon panoramique afin de jouir des paysages grandioses qui défilent sous vos yeux. Vous arriverez à Lugano en fin d'après-midi. Court transfert à pied vers votre hôtel Federale 3 étoiles (normes locales ou similaire). Dîner libre dans l'un des nombreux restaurants du centre-ville.

#### JOUR 4 | Lundi 9 juin

**Lugano - Tirano - Saint-Moritz (300-2253 m)**

Embarquement à bord du Bernina Express

✕ Déjeuner inclus



Votre petit-déjeuner pris à l'hôtel, vous effectuerez un trajet d'environ 3 heures en bus Bernina Express en direction de Tirano. Vous traverserez la frontière Suisse/Italienne, puis vous emprunterez une très belle route panoramique le long du lac de Côme et de la vallée du Valteline. Après votre déjeuner à Tirano, vous embarquerez pour une aventure

ferroviaire à bord d'un train historique, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Confortablement installé dans votre voiture panoramique, vous découvrirez la beauté des Alpes suisses dans le cadre d'une excursion extraordinaire à bord de l'emblématique train rouge du Bernina Express (durée 2h30 environ). De Tirano (300 m), en Italie, vous traverserez des paysages spectaculaires depuis les vignobles de la Valteline jusqu'aux glaciers du col de Bernina (2253 m), avant de redescendre sur Saint-Moritz (1822 m), la plus élégante et huppée des stations suisses ! Lieu de naissance du tourisme hivernal (1864) elle fut le théâtre de deux éditions des Jeux olympiques d'hiver. Ses sources curatives, vieilles de 3 000 ans, ont également participé au référencement de ce lieu de villégiature réputé. Une fois arrivé, vous serez transféré vers votre hôtel Hauser 3 étoiles (normes locales ou similaire) pour la nuit. Dîner libre dans l'un des charmants restaurants de la ville, l'occasion de goûter au dessert local : la tourte aux noix de l'Engadine.

#### JOUR 5 | Mardi 10 juin

**Saint-Moritz - Zermatt (1620-2033 m)**

Embarquement à bord du Glacier Express

✕ Déjeuner inclus



Vous prendrez votre petit-déjeuner à l'hôtel puis serez transféré vers la gare afin d'embarquer à bord du célèbre Glacier Express. Ce trajet vous mènera à Zermatt, village du Cervin, au cœur d'un paysage de sommets alpins majestueux. Peu après votre départ de Saint-Moritz, les wagons emprunteront



le tronçon de l'Albula du chemin de fer rhétique, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Pendant près de 8 heures de pur plaisir, le fameux "train rapide le plus lent du monde" parcourra quelque 291 km de rails, traversera 291 ponts, plongera dans 91 tunnels et passera le col de l'Oberalp culminant à 2033 m. Le passage du viaduc unique de Landwasser - site du patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi que la traversée des gorges du Rhin, aussi appelées le "Grand Canyon de la Suisse" feront également partie des moments forts de ce voyage. Alors que forêts et pâturages alpins, torrents, lacs et glaciers de montagne se succéderont depuis votre wagon panoramique, un déjeuner vous sera servi à votre place, et vous profiterez de quelques commentaires touristiques. Vous arriverez en fin d'après-midi au charmant village alpin de Zermatt, avec son architecture typique de style chalet, puis vous rejoindrez votre hôtel Hôtel Excelsior Zermatt 3 étoiles (normes locales ou similaire). Dîner libre.

#### JOUR 6 | Mercredi 11 juin

##### Zermatt - (1620-3135 m)

Embarquement à bord du train à crémaillère vers le Gornergrat - vis à vis du Mont Cervin.

✕ Déjeuner et dîner inclus



Après le petit-déjeuner, vous partirez pour une fabuleuse ascension du Gornergrat à bord du plus haut train à crémaillère d'Europe, reliant la station de Zermatt (1620 m) au Gornergrat (3 135 m). En service depuis 1898, cette ligne est également la première à avoir été électrifiée en Suisse. Celui-ci vous emmènera à travers les mystiques forêts de mélèzes et d'aroles de l'alpage de Riffel. Il traversera ensuite des pâturages où paissent, en été, les moutons nez noirs. Après environ 30 minutes de trajet, vous atteindrez le Gornergrat et découvrirez un univers de glaciers et de sommets à perte de vue qui s'élèvent à plus de 4 000 m ! Vous dégusterez un déjeuner typique dans un restaurant en altitude. Retour dans l'après-midi à Zermatt, où vous aurez l'occasion de profiter de temps libre. Dîner d'adieux et balade nocturne commentée avant votre dernière nuit à l'hôtel.

#### JOUR 7 | Jeudi 12 juin

##### Zermatt - Lausanne - Ville de retour

✕ Déjeuner inclus

Après le petit-déjeuner, vous quitterez votre hôtel et rejoindrez la gare à pied pour embarquer dans votre train à destination de Viège, puis de Lausanne (trajet d'environ 3 heures). Vous poursuivrez ensuite votre voyage en TGV vers la France, jusqu'à votre ville de retour. (La ville de départ et de retour devra être la même.)

#### **i** Informations importantes

Nous tenons à vous informer que les chambres en occupation simple de ce programme sont exclusivement équipées d'un lit simple, et ne sont pas des chambres à lit double à usage individuel. Cela ne concerne pas l'hôtel de Lucerne, qui propose bien des chambres à lit double à usage individuel.



VOYAGE EN  
SUISSE

# LES TRAINS



## Le Gotthard Panorama Express

TRAIN +  
BATEAU

Partez pour une aventure unique et entrez dans l'histoire à bord du train panoramique Gotthard Panorama Express. Vous profiterez d'une combinaison unique de trajets en bateau à vapeur et en train sur l'itinéraire entre la Suisse centrale et du Tessin, région réputée pour son climat et son style de vie méditerranéen.

Une manière de voyager idéale, afin de découvrir des panoramas uniques, non accessibles en voiture. Relaxez-vous dans votre fauteuil et laissez-vous guider par les commentaires de votre guide tout en profitant du paysage et en dégustant des mets gourmets et savoureux. Admirez les paysages grâce à la vue de votre siège à 360°.

### **La gastronomie**

Au restaurant du bateau, vous pourrez déguster diverses spécialités de saison et régionales. La compagnie de navigation du lac des Quatre-Cantons sert des produits de Suisse centrale, fournis par des partenaires soigneusement sélectionnés qui partagent nos exigences élevées en matière de qualité.



## Le Bernina Express

Découvrez cette ligne ferroviaire au cœur des Grisons, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, qui traverse les Alpes sur le trajet ferroviaire le plus haut d'Europe. Confortablement installé dans votre voiture panoramique, vous découvrirez la beauté des Alpes suisses dans le cadre d'une excursion extraordinaire à bord de l'emblématique train rouge du Bernina Express (durée 2h30 environ).



## Le train à crémaillère du Mont Pilatus

Situé près de Lucerne en Suisse, ce train est un chef-d'œuvre d'ingénierie et une expérience unique pour les amateurs de paysages alpins. Inauguré en 1889, il est considéré comme le train à crémaillère le plus raide du monde, avec une pente pouvant atteindre 48%. Ce train historique emmène les voyageurs à travers un itinéraire spectaculaire, reliant la station de départ d'Alpnachstad jusqu'au sommet du Mont Pilatus, culminant à 2 132 mètres d'altitude. Tout au long du trajet, qui dure environ 30 minutes, le train traverse des forêts, des prairies alpines et des parois rocheuses abruptes, offrant une vue imprenable sur les montagnes environnantes et le lac des Quatre-Cantons en contrebas. Par beau temps, le sommet dévoile un panorama époustouflant sur les Alpes suisses et, parfois, jusqu'aux sommets des Vosges et de la Forêt-Noire.



## Le Glacier Express

Pendant près de 8 heures de pur plaisir, le fameux « train rapide le plus lent du monde » vous transportera à travers les splendides panoramas alpins ! Le tracé du Glacier Express traverse de fantastiques paysages de montagne, tutoie les sommets majestueux, franchit des gorges profondes, et traverse 291 ponts et 91 tunnels. À bord, tout est pensé pour votre confort, jusqu'aux délices culinaires préparés sur place. Un voyage à bord du train panoramique Glacier Express est un moment d'exception, il restera à jamais gravé dans votre mémoire.



## Le train à crémaillère Gornergrat

Grâce à sa plateforme panoramique, ensoleillée et accessible toute l'année, le Gornergrat, à 3135 m d'altitude, figure depuis 1898 sur la liste des plus belles excursions de Suisse. Le Gornergrat Bahn était le premier train à crémaillère au monde. Aujourd'hui, ce train moderne et durable se déplace grâce à un mécanisme de rétroaction qui récupère l'énergie, garantissant des trajets sobres. Ce train d'époque vous emmène à travers une succession de ponts, de tunnels et de galeries couvertes en passant par des forêts de mélèzes et d'arolles, des alpages, des gorges et des lacs de montagne.





VOYAGE EN  
SUISSE

# VOS HÔTELS



## Lucerne Renaissance Lucerne Hotel \*\*\*\*

2 nuits | du 6 au 8 juin

Cet hôtel 4 étoiles moderne est logé dans un palais historique de la ville, à 5 minutes à pied de la gare de Lucerne et à 200 m du lac des Quatre-Cantons. Une connexion Wi-Fi est fournie gratuitement dans l'ensemble de ses locaux. Vous profiterez également d'un centre de remise en forme. Meublées avec goût, ses chambres non-fumeurs présentent des plafonds décorés et des tons chauds, et sont équipées de la climatisation, de fenêtres insonorisées, de prises USB, d'un mini-réfrigérateur, d'une bouilloire et d'une machine Nespresso. Vous pourrez déguster une cuisine d'inspiration sud-américaine au restaurant Pacifico, ou vous détendre au salon bar Le Boca Grande Bar & Smoker's Lounge. La réception du Renaissance Lucerne Hotel est ouverte 24h/24.



## Lugano Hotel Federale \*\*\*

1 nuit | du 8 au 9 juin

L'Hotel Federale est un établissement à taille humaine, bénéficiant d'un emplacement central, à seulement quelques minutes du centre-ville de Lugano et de la superbe rive du lac, ainsi que de la célèbre Piazza Riforma avec ses nombreux cafés sur rue. Situé dans un endroit calme à mi-hauteur d'une colline, l'hôtel se trouve à 5 minutes à pied de la gare ferroviaire et propose des chambres paisibles dans un quartier verdoyant de la ville. Son restaurant présente une simplicité élégante et le bar est parfait pour se détendre autour d'un verre en soirée. Vous disposerez d'une connexion Wi-Fi gratuite.

# La Suisse en trains panoramiques

Du 6 au 12 juin 2025



## St. Moritz Hauser Hotel \*\*\*

1 nuit | du 9 au 10 juin

L'établissement Hauser est une véritable institution familiale, situé au cœur de Saint-Moritz. Il allie parfaitement authenticité et modernité, offrant à ses hôtes une expérience unique au cœur des Alpes. Les 51 chambres de l'hôtel ont été rénovées avec soin, utilisant du bois de lune ce qui confère aux chambres une ambiance à la fois naturelle et réconfortante. La terrasse offre quant à elle une vue imprenable sur la villes et les montagnes alentours. L'hôtel met à votre disposition une connexion Wi-Fi gratuite.



## Zermatt Hôtel Excelsior \*\*\*

2 nuits | du 10 au 12 juin

L'Hôtel Excelsior de Zermatt est un établissement charmant et accueillant qui incarne parfaitement l'esprit de la montagne suisse. Situé au cœur de Zermatt, cet hôtel familial offre un accès privilégié aux magnifiques paysages alpins, avec une vue imprenable sur le majestueux Cervin. Les chambres, confortables et élégamment décorées, combinent tradition et modernité, créant une atmosphère chaleureuse et apaisante. L'hôtel met à votre disposition une connexion Wi-Fi gratuite.

*Les hôtels indiqués ci-dessous sont ceux proposés dans votre itinéraire, jour par jour. Toutefois, ils peuvent être parfois amenés à changer pour des raisons logistiques. Dans ce cas, ils seront remplacés par des hôtels de catégorie similaire.*





## Tarifs, conditions et réservation

Retrouvez les tarifs, les conditions de vente et nos coordonnées (téléphone, internet) dans le feuillet de 4 pages joint à cette brochure.

## Pourquoi voyager avec nous ?



**Des conférenciers de prestige :** tous nos voyages et croisières sont accompagnés par des conférenciers de renom qui enchanteront votre voyage par leur passion communicante. Parmi nos intervenants : Anne Queffelec, Stéphane Bern, Hubert Védrine, Natacha Polony, Laurent Gounelle, Virginie Girod, Franck Ferrand, Jean-François Colosimo...



**Une équipe d'accompagnateurs attentionnés :** avec Voyages d'exception, vous pouvez compter sur le professionnalisme et la bonne humeur de nos équipes, à vos côtés du premier au dernier jour de votre voyage.



**Des excursions garanties en français :** nous choisissons les meilleurs guides parlant notre langue pour éclairer les visites et excursions de votre voyage.



**La satisfaction de nos voyageurs :** la qualité de nos voyages est reconnue, comme en témoignent les notes d'excellence attribuées par nos clients sur avis-verifies.com (4,9 sur 5) ou sur Google (4,7 sur 5).

# TARIFS & CONDITIONS

au départ de France et de Belgique

## Splendeurs de la Suisse à bord de trains panoramiques

Du 6 au 12 juin 2025

À partir de  
**5.890 €**/pers.\*

\* Incluant l'ensemble des éléments décrits en page 2.



Voyages d'exception

# Les tarifs et conditions

## Splendeurs de la Suisse à bord de trains panoramiques

Du 6 au 12 juin 2025 (07 jours, 06 nuits)

**Au départ de Paris\*** (Prix TTC par pers)

	Occupation double	Occupation simple
Chambre standard	5.890 €	7.390 €

Supplément pour un départ de Bruxelles : 260 €.



### Nos prix comprennent :

- L'acheminement en train en première classe Paris / Lucerne via Bâle (avec changement de train) et Zermatt / Paris via Lausanne avec changement de train
- Le déjeuner servi à bord du train en jour 1 et 7
- L'ensemble des transferts en groupes mentionnés au programme
- Le transfert des bagages de Lucerne à Lugano et de Lugano à St. Moritz et de St. Moritz à Zermatt (hôtel à hôtel)
- Le logement avec petit déjeuner 6 nuits en chambre standard, dans des hôtels 3\* et 4\* (normes locales ou similaires)
- Les repas comme mentionnés au programme (eau incluse)
- Cocktail de bienvenue à Lucerne
- Tous les billets de train/bateau 1ère ou 2nde classe selon les trajets (sans distinction de classe sur le bus panoramique de Lugano à Tirano, sur le train à crémaillère du Gornergrat ainsi que sur les trains et téléphériques du Pilatus) | Le voyage à bord du Glacier Express (St. Moritz - Zermatt)
- La présence d'un accompagnateur Voyages d'exception en jour 1 dans le train
- Les visites indiquées au programme avec guide locale francophone de Bâle à Lausanne soit 7 jours.



### Nos prix ne comprennent pas :

- Le pré et post-acheminement de votre résidence jusqu'à la gare de Paris et de la gare à votre résidence
- Le port des bagages autres que ceux indiqués.
- Les repas autres que ceux mentionnés au programme
- Les boissons
- Les pourboires
- Les dépenses personnelles
- Les assurances optionnelles

## Conditions générales

- **Réservations et règlement** : les réservations sont considérées fermes à réception du versement d'un acompte à la commande de 30% du montant du voyage par personne et de 100 % du montant des suppléments aériens optionnels. Un second versement de 30% est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ.
- **Conditions d'annulation/Frais d'annulation** : toute annulation doit s'effectuer par écrit par courrier recommandé avec accusé de réception envoyé à Voyages d'exception 77 rue de Charonne 75011 Paris. Pour le calcul des frais d'annulation, il sera pris en compte la date de réception du courrier adressé par le client. Toute annulation, quelle que soit la raison, entraînera la retenue par l'organisateur des frais suivants :

Pour l'ensemble des prestations :

- 10 % jusqu'à 366 jours avant la date de départ
- 25 % entre 365 et 182 jours avant la date de départ
- 50 % entre 181 et 91 jours avant la date de départ
- 100 % à partir de 90 jours avant la date de départ

Les suppléments aériens, frais d'assurance et frais de visa ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (EXTRAIT)

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme. Voyages d'exception sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Voyages d'exception dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <http://bit.ly/codetourisme>.

Programme garanti à partir de 18 inscrits

## Formalités

### Pour les ressortissants français et belges :

Carte d'identité ou passeport en cours de validité

Vous devrez également répondre aux exigences gouvernementales liées à la Covid 19. (Autres nationalités : nous consulter.)

L'agence Voyages d'exception ne pourra pas être tenue comme responsable pour tout refus d'entrée dans les pays visités lors de ce voyage.

## Nos 2 formules d'assurances pour voyager en toute sérénité selon vos besoins

Pour que vous partiez en toute sérénité, Voyages d'exception a sélectionné deux propositions d'assurance que nous vous incitons à souscrire. Vous serez ainsi protégé des risques qui peuvent survenir entre le moment où vous vous inscrivez et le départ avec l'assurance Annulation et entre le moment où vous vous inscrivez et le retour de votre voyage avec l'assurance Multirisques.

 	Montant/personne < à 15 000 €	Montant/personne < à 20 000 €*
<b>ANNULATION</b> Contrat AR2023052	4.9%	5.9%
<b>MULTIRISQUES</b> Contrat AY2023030	6,5%	7,5%

\* Pour un montant supérieur à 20 000 €, nous interroger.

	ANNULATION	MULTIRISQUES
<b>ANNULATION VOYAGE</b> jusqu'à un montant inférieur à 20 000 €/personne	✓	✓
<b>BAGAGES</b> Perte de bagages, retard de livraison de bagages de plus de 24h		✓
<b>INTERRUPTION DE SÉJOUR</b> (remboursement des frais de séjour non utilisés)		✓
<b>ASSISTANCE RAPATRIEMENT</b> (rapatriement ou transport sanitaire, frais hôteliers suite à un retour impossible, frais médicaux hors pays de résidence suite à maladie...)		✓

Ces garanties peuvent être soumises à une franchise et à des plafonds.

# Comment réserver votre voyage ?

Si ce voyage vous intéresse, vous pouvez dès maintenant :



- **poser une option gratuite** en nous appelant au **01 75 77 87 48** depuis la France ou au **02 808 39 34** depuis la Belgique. Nos conseillers sont à votre disposition, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h.

- **ou renvoyer le contrat de vente ci-joint** avec l'ensemble des informations demandées. Il vous est possible de le renvoyer :



ou



par courrier à  
**Voyages d'exception**  
77 rue de Charonne  
75011 Paris

par e-mail (scanné)  
envoyé à  
**contact@voyages-exception.fr**



Dès réception de votre contrat, un conseiller vous appellera pour finaliser votre inscription et répondre aux questions concernant votre voyage.



## Faites découvrir nos voyages à vos amis et gagnez des chèques cadeaux !

### Comment faire ? Parrainez simplement vos amis !

Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- appelez nos conseiller(e)s au **01 75 77 87 48**
- connectez-vous sur **www.voyages-exception.fr/parrainage**
- écrivez-nous à **contact@voyages-exception.fr**

#### Conditions :

- Le parrain doit déjà être client de Voyages d'exception et votre filleul(e) être un nouveau client de Voyages d'exception
- Un(e) filleul(e) ne peut avoir qu'un seul parrain
- Une même cabine/chambre ne peut pas être partagée par le parrain et son/sa filleul(e)

En tant que **Parrain** ou **Marraine**, vous bénéficiez de

**300 €**

en chèques cadeaux valables 2 ans dès la date de réservation du filleul



Votre **Filleul(e)** bénéficiera de **200 €** de réduction par personne sur son premier voyage



## I - PRIX

Les prix indiqués dans le feuillet Tarifs & Conditions ont été établis sur la base des données économiques connues à la date d'édition du feuillet. Les prix sont calculés de manière forfaitaire incluant une série de prestations décrites dans chaque programme présenté. Ils sont basés sur un certain nombre de nuits qui ne correspondent pas nécessairement à un nombre déterminé de journées entières. Si en raison des différentes contraintes imposées par les transporteurs la première et la dernière journée se trouvaient écourtées par une arrivée tardive ou un départ matinal, aucun remboursement ne pourrait avoir lieu. La durée du séjour s'entend du jour du départ au jour d'arrivée du retour en France.

## II - LES PRIX COMPRENNENT

Les prix comprennent explicitement toutes les prestations indiquées dans chaque descriptif des programmes. Ils sont calculés sur la base d'une chambre (ou cabine) double. L'occupation d'une chambre ou cabine individuelle donne lieu à l'acquittement d'un supplément ou d'un tarif spécifique proposé selon les disponibilités au moment de l'inscription. Nos forfaits incluent certaines prestations, comme les taxes aériennes, les taxes portuaires, les taxes hôtelières, les taxes touristiques de ville, ou les visas, dont nous ne sommes que les collecteurs. En cas de réajustement inopiné, nous nous verrons contraints de les répercuter à la hausse ou à la baisse - et ce plus de 21 jours avant la date de départ.

## III - RÉVISION DES PRIX

Les prix proposés dans le feuillet sont établis sur la base des conditions économiques connues à la date d'édition du feuillet. Ils peuvent être révisés à la hausse comme à la baisse en cas de variation substantielle de ces conditions et en application des articles L 211-12 et L 211-13 du Code du tourisme. Les éventuelles modifications de prix sont communiquées au plus tard 21 jours avant la date de départ.

## IV - MODIFICATION ÉVENTUELLE DES PROGRAMMES

En dehors des circonstances liées à la sécurité des voyageurs, certains cas de force majeure, événements extérieurs ou indépendants de notre volonté, ou contraintes d'ordre technique, tels que : modification des horaires de transport, retard, grèves, surréservation, manifestations culturelles, événements politiques, conditions climatiques, brouillard, insuffisance du niveau des eaux ou a contrario montée excessive du niveau des eaux, etc., peuvent nous conduire à modifier nos programmes sans que notre responsabilité soit engagée. Les sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées seraient remboursées à l'exclusion de tous dommages et intérêts. En cas de modification de l'un des éléments essentiels du voyage, nous prévenons les personnes inscrites dans les meilleurs délais. Nous ne pouvons cependant prévenir l'ensemble des personnes ayant reçu l'information détaillée et ne s'étant pas encore inscrites au moment de la modification. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site [www.voyages-exception.fr](http://www.voyages-exception.fr) ou notre Service Clients.

## V - DÉNOMINATION DES BATEAUX ET DES HÔTELS

Les noms des bateaux et des hôtels sont donnés à titre indicatif. Des bateaux et des hôtels peuvent être substitués à d'autres à la condition expresse qu'ils soient de la même catégorie ou, le cas échéant, d'une catégorie supérieure.

## VI - THÉMATIQUE ET CONFÉRENCIERS

En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, Voyages d'exception pourra modifier le programme des intervenants prévu sur le voyage thématique. De même, les conférences et les ateliers cités dans la brochure sont mentionnés à titre indicatif et pourront être modifiés pendant le voyage.

## VII - TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Conformément aux articles R 211-15 à R 211-19 du Code du tourisme, il vous est précisé dans l'information précontractuelle qui vous est due dans nos brochures et sur notre site une liste maximale de 3 transporteurs, dans laquelle figure le transporteur effectif, pour chaque tronçon de vol.

Dès que la compagnie aérienne est connue, elle vous est communiquée par écrit ou par voie électronique ; en cas de modification après la signature du contrat de vente, l'identité du ou des transporteurs aériens est transmise au plus tard avant l'enregistrement.

Nos programmes sont prévus soit sur vols réguliers directs ou avec escales, soit sur vols affrétés directs ou avec escales intermédiaires. En cas de vols affrétés, nous n'avons recours qu'aux compagnies aériennes dûment autorisées par la Direction de l'aviation civile française. Les horaires des vols peuvent subir des modifications y compris en dernière minute. Ils n'ont pas de valeur contractuelle. En cas de correspondance, nous ne saurions substituer notre responsabilité à celle des transporteurs. Toute place non utilisée à l'aller ou au retour ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Enfin nous nous réservons le droit de remplacer un transporteur par un autre et de modifier le type d'appareil. Des changements d'aéroport à Paris peuvent se produire (Roissy ou Orly) sans que nous soyons tenus pour responsables des frais éventuels occasionnés.

## VIII - CABINE/CHAMBRE PARTAGEABLE

Dans le cas où le client voyageant seul désire souscrire à l'option d'une cabine/chambre partageable avec un autre client, lui permettant de bénéficier du tarif couple, il s'engage à accepter son copartageant, quelle que soit l'identité de ce dernier, à condition qu'il soit du même sexe. Cette option est irrévocable, sauf application des conditions d'annulation prévues aux présentes conditions générales. Chaque client copartageant doit pouvoir justifier d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

## IX - APTITUDE AU VOYAGE & HANDICAP

Le voyageur déclare qu'il est apte à voyager selon l'itinéraire du voyage envisagé, et que son état n'affectera pas la sécurité ou le confort du navire et des autres voyageurs, en accord avec les lois internationales, européennes et nationales. Il pourra, si nécessaire, être exigé, lors de la réservation, la présence d'une personne accompagnante capable de fournir l'assistance nécessaire à la personne handicapée ou à mobilité réduite, ou être proposé un voyage en remplacement.

Compte tenu des difficultés inhérentes à certains de nos voyages, il est expressément rappelé aux voyageurs en situation de maladie ou d'handicap, physique ou psychique, de leur devoir de consulter un médecin afin de s'assurer de leur capacité à entreprendre le voyage. Tout voyageur dont la condition physique et/ou psychique pourrait affecter son aptitude à entreprendre le voyage doit en informer le vendeur et présenter un certificat médical au moment de la réservation ou bien avant la date de départ si l'affection intervient après la date de réservation. À défaut pour le voyageur d'avoir rempli son obligation d'information préalable quant à son état de santé, Voyages d'exception, le commandant du navire, le directeur d'un hôtel et les transporteurs se réservent le droit de lui refuser l'accès dès lors que son état de santé ne serait pas compatible avec les règles de sécurité applicables et les réglementations propres à la zone de navigation, ou nécessiterait des soins qui ne seraient pas en mesure de lui être fournis, ou si la conception du navire, les infrastructures et les équipements des ports ou d'un établissement hôtelier rendent l'embarquement ou le débarquement ou le séjour ou le transport du voyageur concerné impossible dans des conditions de sécurité satisfaisantes, pour sa propre sécurité ou la santé et la sécurité des autres voyageurs, des membres d'équipage ou du personnel. Lorsqu'un voyageur se voit refuser le droit d'accès en raison de son inaptitude à entreprendre le voyage, ni Voyages d'exception, ni le prestataire, ni le transporteur ou le vendeur ne sont tenus pour responsables envers le voyageur.

En application du Règlement européen n° 1107/2006 du 05/07/2006, Voyages d'exception fait ses meilleurs efforts pour garantir l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et s'engage à informer et à conseiller le voyageur, personne handicapée ou à mobilité réduite, dans la mesure où le voyageur en fait la demande expresse lors de la réservation.

Toute pathologie exigeant la prise d'un traitement et/ou un suivi médical et/ou l'utilisation d'un équipement médical devra être portée à la connaissance du vendeur, au moment de la réservation ou, si la maladie

survient après la réservation, au plus tard avant la date de départ. Le voyageur est responsable de tout traitement médical pour lui et les voyageurs sous sa responsabilité légale. Tout voyageur doit s'assurer qu'il dispose d'une couverture d'assurance médicale adaptée. Lors des croisières, certains débarquements s'effectuent en chaloupe et certaines excursions en bateau pneumatique et peuvent ne pas convenir aux personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap. Voyages d'exception attire l'attention du Voyageur sur sa nécessaire aptitude à pouvoir accéder par ses propres moyens à la chaloupe ou au bateau pneumatique en toute sécurité.

## X - ACOMPTE ET PAIEMENT DU SOLDE DU VOYAGE

L'inscription est subordonnée au versement d'un acompte de 30 % à la commande (et 100 % du montant des suppléments aériens optionnels à régler avec le premier acompte). Un second versement de 30 % est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ, sans rappel, à la date de remise des documents de voyage. En cas de non-paiement du solde, Voyages d'exception se réserve le droit de reprendre la chambre/cabine dont le paiement n'a pas été soldé, et d'en disposer. Ce droit n'a pas de caractère automatique (le cas échéant Voyages d'exception pourra envoyer un rappel de l'échéance et conserver la chambre/cabine au profit du passager). Le passager dont la chambre/cabine a été reprise ne pourra pas s'en prévaloir comme d'une annulation vis-à-vis de l'assurance. Les retenues d'annulation prévues plus loin restent dues. Pour toute inscription à moins de 90 jours du départ, le paiement de la totalité du voyage est dû lors de la réservation. Les primes d'assurances annulation ou voyage ne sont jamais remboursables quelle que soit la date d'annulation.

## XI - ANNULATIONS, MODIFICATIONS D'INSCRIPTION

Toute annulation doit être notifiée au plus tôt à Voyages d'exception par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation émanant du client entraîne la retenue de frais conformément aux conditions d'annulation mentionnées sur la confirmation de commande et aux primes d'assurances soit :

### - Pour l'ensemble des prestations :

- 10% jusqu'à 366 jours avant la date de départ
- 25 % entre 365 et 182 jours avant la date de départ
- 50 % entre 181 et 91 jours avant la date de départ
- 100 % à partir de 90 jours avant la date de départ

Les suppléments aériens, frais d'assurance et frais de visa ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

**Pour la partie assurance :** le montant de l'assurance n'est pas remboursable après la souscription.

### Cas particulier des réservations reportées depuis une autre croisière.

En cas de report d'un voyage à forfait sur un voyage ultérieur, accepté à titre exceptionnel et commercial par Voyages d'exception, le client reste irrévocablement redevable des frais d'annulation de ce voyage, bien que Voyages d'exception accepte d'en suspendre le recouvrement. Dans l'hypothèse, où le client viendrait ultérieurement à annuler de son fait son nouveau voyage à forfait, le montant des frais d'annulation exigible sera alors le montant le plus élevé entre les frais d'annulation du premier voyage et du celui du voyage reporté à la date d'annulation.

Le passager qui annule dans la période correspondant à 100 % de frais d'annulation par rapport à la date de départ ou bien qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans son intégralité. Pour le calcul des frais d'annulation, il sera pris en compte la date de réception par Voyages d'exception du courrier adressé par le client. Pour bénéficier des garanties de l'assurance, tout client qui annulerait son voyage devra avoir réglé la totalité des frais d'annulation qui lui seront ensuite remboursés par l'assurance sur présentation d'une facture acquittée. Aucun remboursement ne sera accordé si un participant ne se présente pas à l'embarquement ou, si par suite de non-présentation des documents de voyage (billets de croisière, bon d'échange, pièces d'identité, visa, etc.), il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ prévu. Le voyageur ne peut, sauf accord préalable, modifier le déroulement de son voyage ou de son séjour. Les frais résultant des modifications non autorisées resteraient entièrement à sa charge sans qu'il puisse prétendre obtenir le remboursement des prestations dont il n'aurait pas bénéficié.

## XII - ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si le voyage est annulé pour des raisons liées à la sécurité des voyageurs ou en cas de circonstances de force majeure, indépendantes de la volonté de l'organisateur, notamment dans les cas suivants :

- Pour une situation de guerre dans des régions concernées par le voyage ;
- En raison de catastrophes naturelles (tempête exceptionnelle, tremblement de terre, périls ou accidents de la mer...), fait du prince, grève générale... ;
- Pour des circonstances échappant au contrôle des armateurs ou du capitaine ;
- Pour la sécurité du navire ;
- Pour sauver des vies humaines ou aider un navire en détresse ;
- Pour d'autres cas d'urgence.

De même le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage intervient pour insuffisance du nombre de participants au plus tard à 21 jours du départ.

Sous réserve de ce qui précède, toute indemnité d'annulation éventuellement due par Voyages d'exception pour un préjudice démontré sera limitée au montant qui aurait été dû par le client en application de l'article XI.

## XIII - FORMALITÉS

Dans les feuillets Tarifs et Conditions figurent les formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccination, etc.). Ces formalités administratives et/ou sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Pour les autres nationalités, nous consulter avant l'inscription.

## XIV - RESPONSABILITÉS

Voyages d'exception est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, Voyages d'exception peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure. Voyages d'exception déclare par ailleurs disposer d'une assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle à hauteur de 1 500 000 €, conforme aux prescriptions de la loi, contractée auprès de HISCOX 12, quai des Queyries – CS 41177 33072 Bordeaux contrat n° PRC0133699.

## XV - RÈGLEMENTATIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATAIRES ET DES TRANSPORTEURS

Voyages d'exception travaille avec les armateurs suivants : Australis, Azamara, Celebrity, Costa,

CroisiEurope, Cunard, Delphin Cruises, Exploris, Grands Espaces, Holland America Line, Iceland ProCruises, LMS Croisières, Metropolitan, Lueftner, MSC, Nicko Cruises, Oceania, Princess, Silversea, Skorprios, Star Clipper, Variety Cruises...

Les conditions générales de ces armateurs sont applicables et accessibles à l'adresse :

<https://www.voyages-exception.fr/nomdelarmateur.pdf>

Exemple :

<https://www.voyages-exception.fr/cunard.pdf>

Voyages d'exception travaille avec les compagnies aériennes suivantes : Air France, ASL Airlines, Austrian, Cathay Pacific, Dragonair, Easyjet, Entair, HOP, Iberia, Icelandair, Joon, Latam, Lufthansa, SAS, Singapour Airlines, Swiss, Thai Airways, TAP, Transavia, Vietnam Airlines...

Les conditions générales de ces compagnies sont applicables et accessibles à l'adresse :

<https://www.voyages-exception.fr/nomdelacompanie.pdf>

Exemple :

<https://www.voyages-exception.fr/airfrance.pdf>

Les passagers sont informés que les articles des conditions générales des armateurs et transporteurs relatifs au fonctionnement à bord et les réglementations des transporteurs leur sont opposables. Ces éléments concernent notamment :

- Les obligations des passagers à bord ;
- Les pouvoirs du commandant de bord ;
- Le médecin de bord ;
- Tous les autres aspects du voyage sont régis par les conditions générales de Voyages d'exception.

## XVI - VISUELS

Les visuels et les cartes itinéraires de la présente brochure n'ont pas de valeur contractuelle.

## XVII - POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Voyages d'exception accorde une grande importance au respect de la vie privée. Nous sommes soucieux du respect de votre vie privée lors de l'utilisation du site [www.voyages-exception.fr](http://www.voyages-exception.fr) et de vos droits en matière de protection et de contrôle des données à caractère personnel. Cette politique explique la manière dont nous traitons les données personnelles vous concernant, comment nous l'utilisons et dans quelles circonstances cette information pourra être divulguée à des tiers. Veuillez noter que nous pourrions être amenés à modifier la présente politique pour tenir compte de notre environnement juridique, économique et social. Toute question ou commentaire en rapport à la présente politique en matière de protection de la vie privée peut être communiqué à Voyages d'exception par courrier à [confidentialite@voyages-exception.fr](mailto:confidentialite@voyages-exception.fr) ou par courrier à l'adresse du siège social précité. Le traitement des données à caractère personnel relatif au site est soumis à la loi française du 6 janvier 1978 (notamment la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel) et, à partir du 25 mai 2018, selon le Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (« GDPR »).

Plus d'informations sur le site : <https://www.cnil.fr/fr>

### Comment recueillons-nous de l'information ?

Nous obtenons certaines informations et renseignements personnels directement par votre intermédiaire ou par l'intermédiaire de données communiquées par des tierces personnes à qui vous avez donné l'autorisation de nous divulguer de l'information. Aucune donnée à caractère personnel n'est collectée automatiquement par le site. Les seules données que nous traitons sont celles que vous nous communiquez volontairement, par exemple, en remplissant un formulaire de contact ou de demande sur le site, en communiquant avec nous par courrier électronique, etc. Nous pourrions aussi être amenés à traiter des données vous concernant provenant de tiers comme les médias ou les compagnies aériennes ou maritimes. Celles-ci nous sont uniquement communiquées suite à une demande via les formulaires mis à disposition sur leur site respectif, par des partenaires avec lesquels nous proposons des services conjoints ou des réalisations d'actions marketing communes, par des médias sociaux lorsque vous interagissez avec nous. Nous

protégeons toutes les données obtenues auprès de tiers conformément aux pratiques décrites dans la présente charte. Nous recueillons, par exemple :

- Titre, nom, prénom, sexe, adresse domicile/professionnelle (coordonnées postales), courriel, téléphone/mobile, fax, TVA, état civil, fonction, régime linguistique ;
- Données à caractère personnel que vous fournissez comme, par exemple, en demandant un accès à l'espace client sur ce site internet, en correspondance et par téléphone ;
- Données sur vos habitudes de navigation au travers de différents sites internet (exemple parce que notre entreprise fait partie d'un réseau d'annonces) ;
- Caractéristiques des voyages que vous recherchez (critère de recherche).

Les autres données éventuelles collectées automatiquement ne le sont que par des outils statistiques comme, par exemple, votre adresse IP, les pages Web consultées mais restent complètement anonymes.

### Utilisation des données

Voyages d'exception utilise vos données pour répondre à des besoins que vous avez générés en visitant notre site. Vos données sont recueillies principalement à des fins contractuelles :

- pour traiter des demandes de renseignements, dans l'exécution d'un contrat que nous avons conclu avec vous ;
- vous fournir les services demandés, enregistrer vos demandes ou questions et y donner suite ;
- pour vous donner un avis de changement à nos services ;
- pour vous transmettre des communications que vous avez demandées et qui peuvent vous intéresser (produits, services...);
- à des fins administratives ou d'affaires ;
- pour améliorer notre site Web de même que nos activités ;
- à des fins publicitaires, inclure de l'information à propos de campagnes (liste des annonces de voyages correspondant à vos critères), des appels à contributions ou promotions de biens et services, et ceci, pour autant que vous y ayez consenti lors de votre inscription ;
- par rapport à nos droits et obligations légales ;
- pour d'autres finalités, mais uniquement avec votre autorisation expresse.

Nous révisons régulièrement la période de sauvegarde de l'information personnelle. Nous conservons vos informations personnelles dans nos systèmes tant que nécessaire pour l'activité concernée ou pour la période prévue dans le contrat que nous avons conclu avec vous.

## XVIII - CESSIION DU CONTRAT

Vous avez le droit de céder le présent contrat à un tiers, jusqu'à 7 jours avant le départ, à condition de justifier que le cessionnaire remplit les mêmes conditions que vous pour voyager. Vous restez solidairement responsable du paiement du solde du prix de vente et des frais supplémentaires résultant de la cession, qui seront répercutés sur le montant de votre voyage ainsi que des frais de dossiers s'élevant à 100 € par personne.



Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 75 77 87 48, par e-mail à [contact@voyages-exception.fr](mailto:contact@voyages-exception.fr) ou sur [www.voyages-exception.fr](http://www.voyages-exception.fr)